



GRAYMONT

BIENVENUE CHEZ GRAYMONT

BEDFORD

Accueil des entrepreneurs

Les copies imprimées ne sont pas officielles.

Table des matières

- ▶ 1. Introduction
- ▶ 2. Obligations
- ▶ 3. Équipements de protection individuelle (EPI)
- ▶ 4. Règles de base
- ▶ 5. Tâches à risque
- ▶ 6. Circulation
- ▶ 7. Propreté et environnement
- ▶ 8. Gestion des incidents

1.Introduction – Qui est Graymont

LA MISSION DE GRAYMONT

- Contribuer à un monde sans carbone en fournissant des solutions de chaux et de calcaire essentielles.

NOTRE VISION

- Être un leader de classe mondiale dans tout ce que nous accomplissons!
 - Sécurité
 - Clients
 - Communautés
 - Environnement
 - Création de valeur
 - Les gens

NOS VALEURS

- Le succès ultime de Graymont repose sur les efforts d'individus passionnés qui sont prêts à s'engager activement dans le travail d'équipe et la collaboration, conformément à nos valeurs communes. Ces valeurs comprennent:
 - Intégrité
 - Respect
 - Travail d'équipe
 - Innovation
 - Excellence
 - Vision à long terme
 - Responsabilisation

1. Introduction – Nos produits

Produits de calcaire pulvérisée

Poussière de pierre, suppléments alimentaires, agent pour le verre, prémélange, chaux pour le sol, chaux granulée

Chaux vive

 [Fiche signalétique \(SIMDUT\)](#)

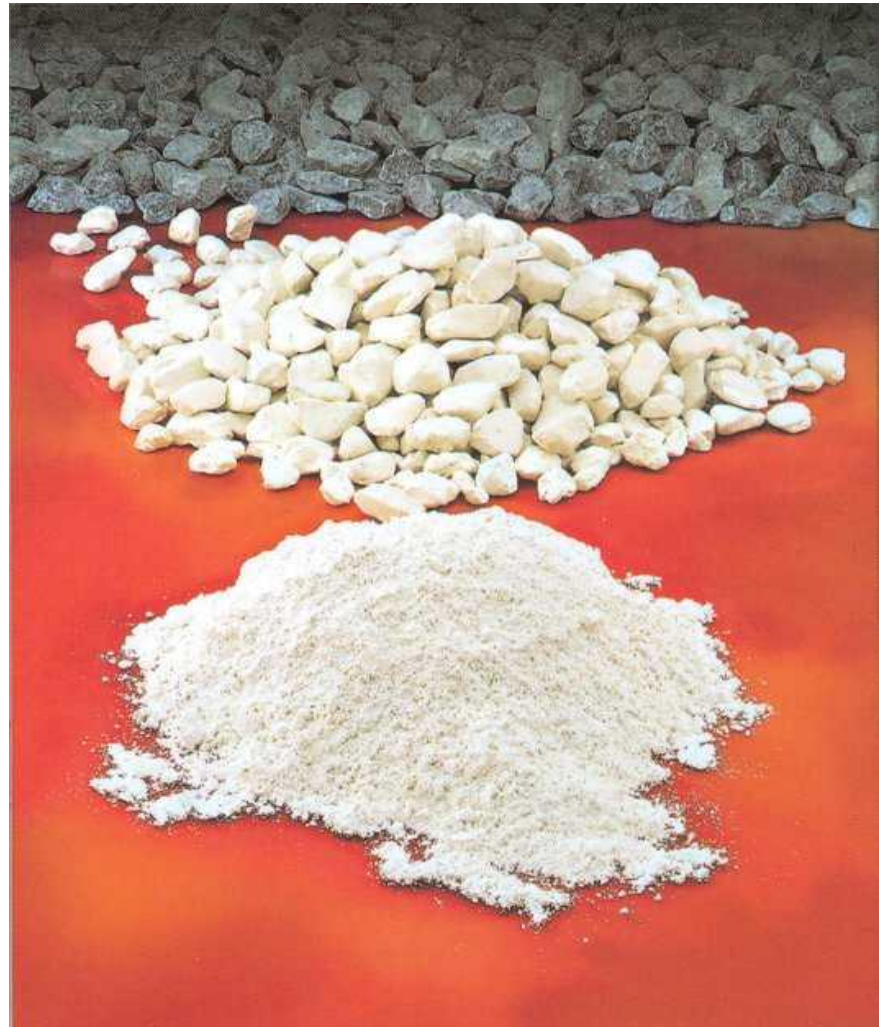
En granulaire, broyée, pulvérisée

Chaux hydratée

 [Fiche signalétique \(SIMDUT\)](#)

Agrégats

Qualité chimique, qualité de terrassement



GRAYMONT

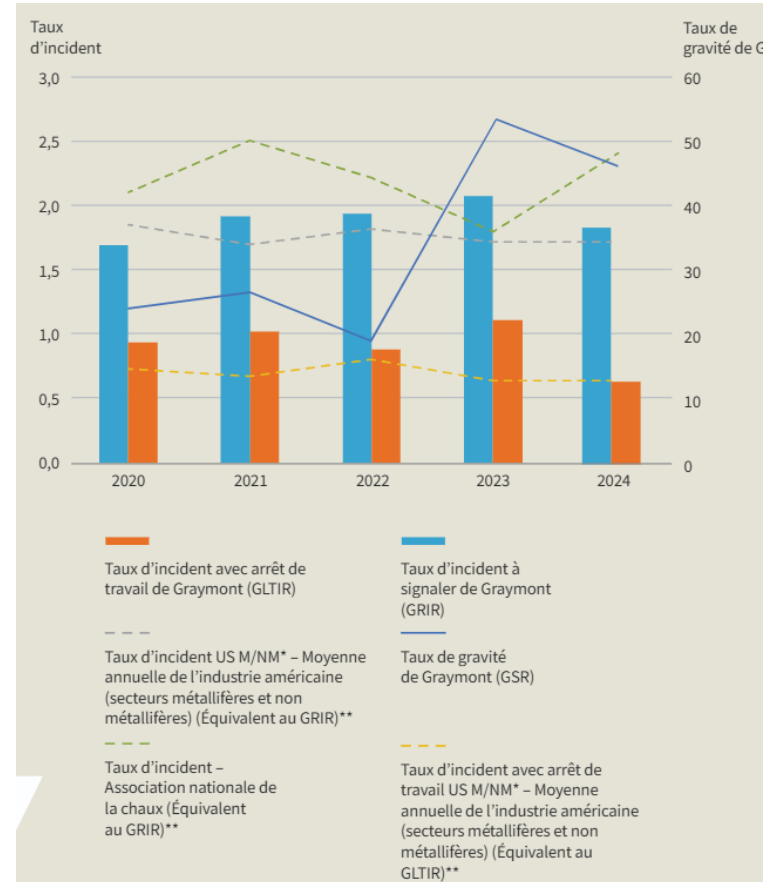
1. Introduction – Activités

Forage, dynamitage – Transport hors route – Concassage, broyage, tamisage
Calcination – Analyses de laboratoire – Entreposage, ensachage, distribution



1. Performances en santé et sécurité

Graymont s'engage à améliorer continuellement ses indicateurs de sécurité



2. Obligations – Responsabilité de l’entrepreneur



Responsabilités de l’entrepreneur:

- Suivre la formation d’accueil **annuellement**
- Avoir en main le **nom et le numéro** de la personne-ressource Graymont
- Pour les sous-traitants: avoir le nom de l’entrepreneur principal
- Posséder les **cartes de compétence** et attestations de formation requises

*Ne pas exécuter un travail présentant un **danger** pour votre sécurité ou celle des autres.*

3. ÉPI - Exigences minimales

✓ Lunettes de sécurité (Acnor Z94.3)



✓ Casque de sécurité (Acnor Z94.1)



✓ Vêtements de haute visibilité (Acnor 96-09 classe 2)

Couleur orange, jaune ou vert fluorescent avec bandes réfléchissantes

✓ Bottes à embout d'acier de 8 po (Acnor Z195)



✓ Protection auditive dans les aires indiquées



✓ Gyrophare pour tout véhicule circulant sur le site



3. ÉPI – Exigences additionnelles

Meulage et rectifiage

Visière et lunettes de sécurité portées avec un casque de sécurité



Soudure et oxycoupage

Protection UV portée avec un casque de sécurité



Poussières visibles et zones où le charbon est présent

Masque antipoussière N95



Grande exposition aux produits de chaux

- Tyvek avec manches étanches
- Lunettes étanches, un respirateur à adduction d'air filtré ou un masque complet



3. ÉPI – Manipulation des produits de chaux

Les produits de chaux réagissent avec l'humidité, l'eau et les acides

Risques: Brûlures, irritations peau/yeux, irritations respiratoires, Irritations oculaires



Protection cutanée

Vêtements couvrants la peau, gant de protection étanche

Fermeture étanche des poignets, des jambes, du torse



Protection oculaire

Lunettes étanches, masque complet 3M

Pour les tâches à risque, une bouteille de dyphotérine peut être mise à votre disposition près de la zone de travail



Protection respiratoire (dès que la poussière est visible dans l'air)

N95, masque à cartouches ou appareil à adduction d'air



3. Contact avec la chaux – Premiers soins



Contact avec les yeux

- **Rincer immédiatement les yeux avec une bouteille de diphotérine.**
 - ✓ Utiliser dans la première minute, ne pas attendre,
 - ✓ Utiliser la totalité de la bouteille et
 - ✓ terminer par un rinçage oculaire de solution saline pour faciliter un retour plus rapide de l'œil à la normale.
 - ✓ À défaut de rincer immédiatement avec la diphotérine, utiliser la douche oculaire et rincer le plus vite possible avec la solution Diphotérine.
 - ✓ Disponible à la salle de contrôle des fours, au laboratoire et en haut des silos.

*** Consulter la fiche signalétique de la chaux vive**

[FDS : Chaux-vive-a-haute-teneur-en-calcium.pdf](#)



3. Contact avec la chaux – Premiers soins



Contact de la chaux avec la peau ou les muqueuses



- Retirer doucement la chaux
- **Utiliser la diphotérine dans la minute suivant la projection**, ou dès le début des symptômes de brûlures.
- Utiliser la totalité de la bouteille
- A défaut, utiliser l'eau et laver le plus vite possible avec la solution Diphotérine.
- Si les **muqueuses buccales** ont été touchées, rincer la bouche avec la solution diphotérine et cracher, même traitement pour le **conduit auditif**, on se penche la tête sur le côté pour permettre l'écoulement du liquide hors de l'oreille.

* Consulter la fiche signalétique de la chaux vive

[FDS : Chaux-vive-a-haute-teneur-en-calcium.pdf](#)



3. Contact avec la chaux – Premiers soins



Légère inhalation:

- Sortir à l'extérieur pour respirer de l'air frais



Ingestion:

- Rincer la bouche avec de l'eau, ou de la diphotérine et cracher



*** Consulter la fiche signalétique de la chaux vive**

[FDS : Chaux-vive-a-haute-teneur-en-calcium.pdf](#)

4. Règles de base – Code de conduite



► Comportements interdits:

- **Harcèlement** sous toutes ses formes
- **Tolérance zéro** concernant l'alcool, la drogue (tout état d'intoxication)



► Zone sans fumée

- Interdiction de fumer à moins de 9 mètres (30 pieds) des bâtiments. Incluant les cigarettes électroniques.



► Propreté

- Déposer les déchets dans les conteneurs appropriés.
- Interdiction d'utiliser les aires extérieures comme toilettes

► Bijoux interdits

- Sauf identifications médicales

4. Règles de base – Stimulateurs Cardiaques

Stimulateurs Cardiaques et Implants Médicaux

Certains équipements utilisent des électro-aimants puissants. Si vous portez un stimulateur cardiaque ou un implant médical, ne vous approchez pas des zones identifiées par les panneaux d'avertissement.



4. Règles de base – Appareils électroniques

L'usage des appareils électroniques est une source de distraction. Avant toute utilisation, il est obligatoire de **s'immobiliser** et de se placer dans une **zone sécuritaire**. **Les écouteurs sont interdits** dans l'usine, ils réduisent la vigilance et l'audition des signaux d'alarme



À pied ou en véhicule, on s'immobilise dans un endroit sécuritaire pour parler au cellulaire et ce, même si vous utilisez un appareil main libre.

**Il est interdit de prendre des photos sur le site sans l'autorisation de votre personne-ressource de Graymont

4. Règles de base – Analyse sécuritaire de tâche

Avant de commencer les travaux

- ▶ Réaliser une analyse sécuritaire de tâche (AST)
- ▶ Identifier les risques
- ▶ Appliquer les contrôles
- ▶ Informer les nouveaux travailleurs qui se joignent à l'équipe



5. Tâches à risque

Les tâches suivantes exigent:

Une formation spécifique, un permis, une autorisation ou des mesures de contrôle supplémentaires et / ou une surveillance accrue:

► Travail à chaud

soudage, coupage, meulage, chalumeaux – **nécessite un permis**

Si les précautions du permis ne peuvent pas être rencontrées, une surveillance incendie est requise à la fin des travaux.



5. Tâches à risque - suite



► Travaux électriques

Réservés aux électriciens autorisés, restrictions liées aux limites d'arc. Vous devez être en mesure de démontrer vos qualifications

► Cadenassage/ sécurité des machines

- Le cadenassage est effectué sous la supervision d'un employé de Graymont à moins d'avoir été formé.
- Il est interdit d'enlever les gardes de sécurité sur les équipements sans appliquer la méthode de cadenassage.
- Chaque individu identifie son cadenas.
- Vous devez être en mesure de démontrer vos qualifications



5. Tâches à risque - suite



► Entrer en espace clos

Un permis d'entrée en espace clos est exigé. Le permis doit être préparé en équipe avec des employés de Graymont, vérification atmosphérique, plan de sauvetage. Vous devez être en mesure de démontrer vos qualifications.

► Risque de chute (>4 pieds)

1. Possible de faire la tâche sans être exposé à un risque de chute?
2. Si non, possibilité d'utiliser un système de limitation de déplacement?
3. Si on utilise un système d'arrêt de chute, prévoir un plan de sauvetage, et l'inspection de celui-ci

L'utilisation d'une échelle portative ou d'un escabeau est permis pour des travaux de courte durée.



5. Tâches à risque - suite



► Échafaudage

Le montage, le démontage et l'inspection d'un échafaudage doit être réalisé par une personne ayant reçu la formation. Le travailleur doit être en mesure de démontrer ses qualifications.

► Périmètre de sécurité

Avise la présence d'un danger



Ruban rouge: Interdiction



Ruban jaune: Avertissement

Contacter le responsable avant de franchir un périmètre avec ruban rouge. Une étiquette est apposée sur chaque périmètre « rouge »

ZONE DE DANGER				
 Chute de hauteur	 Contact avec une source d'électrification	 Espace clos	 Contact avec des surfaces ou flammes	Personne contact _____
 Objets en chute	 Déchets ou matériaux dangereux	 En fonctionnement et arragement	 Humidité	Tâche _____
 Chute d'objets	 Collisions ou renversements de véhicules	 Impact d'un véhicule en mouvement	 Exposition à des substances dangereuses	Téléphone _____
				Date _____
				 La Direction GRAYMONT

5. Tâches à risque - suite



► Travail isolé

Lorsque vous ne pouvez pas être vu ni entendu

Si vous devez exécuter un travail isolé, votre personne-ressource pourra mettre en place la procédure de Graymont. (Un appel tous les 2 heures ou moins. Peut aussi être un appareil "mandown".)

► Équipement mobile

Pour utiliser les équipements mobiles, vous devez démontrer vos qualifications.

Inspections, ceinture ou harnais obligatoire, s'attacher sur les ancrages certifiés, ne pas oublier d'effectuer votre périmètre s'il y a lieu.



6. Circulation

► Priorité de circulation



Priorité aux piétons



Véhicules miniers - le plus gros véhicule est prioritaire, laisser-le passer.

Ne jamais passer derrière un véhicule qui recule



Respecter les panneaux de signalisation (vitesse, arrêt...)

► Règles spécifiques

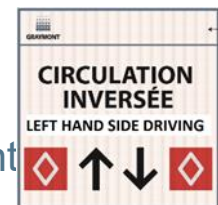
- Il est interdit de stationner sous un convoyeur, ou sous les fours horizontaux.
- Porter attention au sens de la circulation, le sens est inversé dans la carrière et sur le chemin du projet Héritage.

► Communication

- Dans l'aire des réserves de pierres, aviser votre responsable avant d'entrer dans la zone de travail du chargeur.



Assurez-vous d'être visible. Établissez un contact visuel et faites un signe de la main ou un contact radio.



GRAYMONT

7. Propreté et environnement – Tenue des lieux et gestion de matières résiduelles

- ▶ **Un lieu de travail rangé et exempt de débris évitent des blessures.**
- ▶ **Pendant et à la fin des travaux**
 - Placez les outils et matériaux non-utilisés
 - Ramassez les débris
 - Triez et disposez des matières résiduelles dans les bons conteneurs
 - Enlever les bandes rouges et jaunes



7. Propreté et environnement – Gestion de l'environnement

► Poussières

- Ne pas générer de poussières visibles au-delà de 2 mètres.

► Bande riveraine

- Ne faites pas de travaux à l'intérieur de 10 m d'un ruisseau.

► Eaux

- Ne pas créer de turbidité dans le ruisseau

► Bruit

- Soyez conscient du bruit généré par vos activités : parlez-en à votre personne ressource chez Graymont si vous avez des préoccupations par rapport à vos travaux



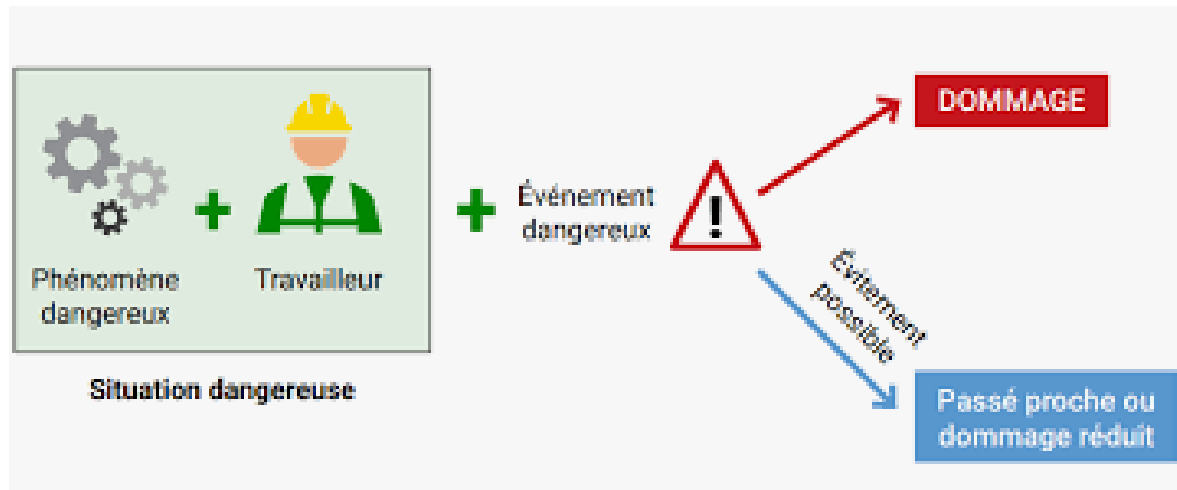
7. Propreté et environnement – Déversement accidentel de contaminant

- ▶ **Aviser votre personne ressource immédiatement**
 - Nous aviserons le Ministère de l'Environnement
- ▶ **Procédure Générale:**
 - Cesser le déversement sans se mettre en danger
 - Contenir le déversement
 - Récupérer et Disposer de la matière contaminée dans un site autorisé
 - Documenter par écrit et fournir à Graymont



8. Gestion des incidents – Rapporter

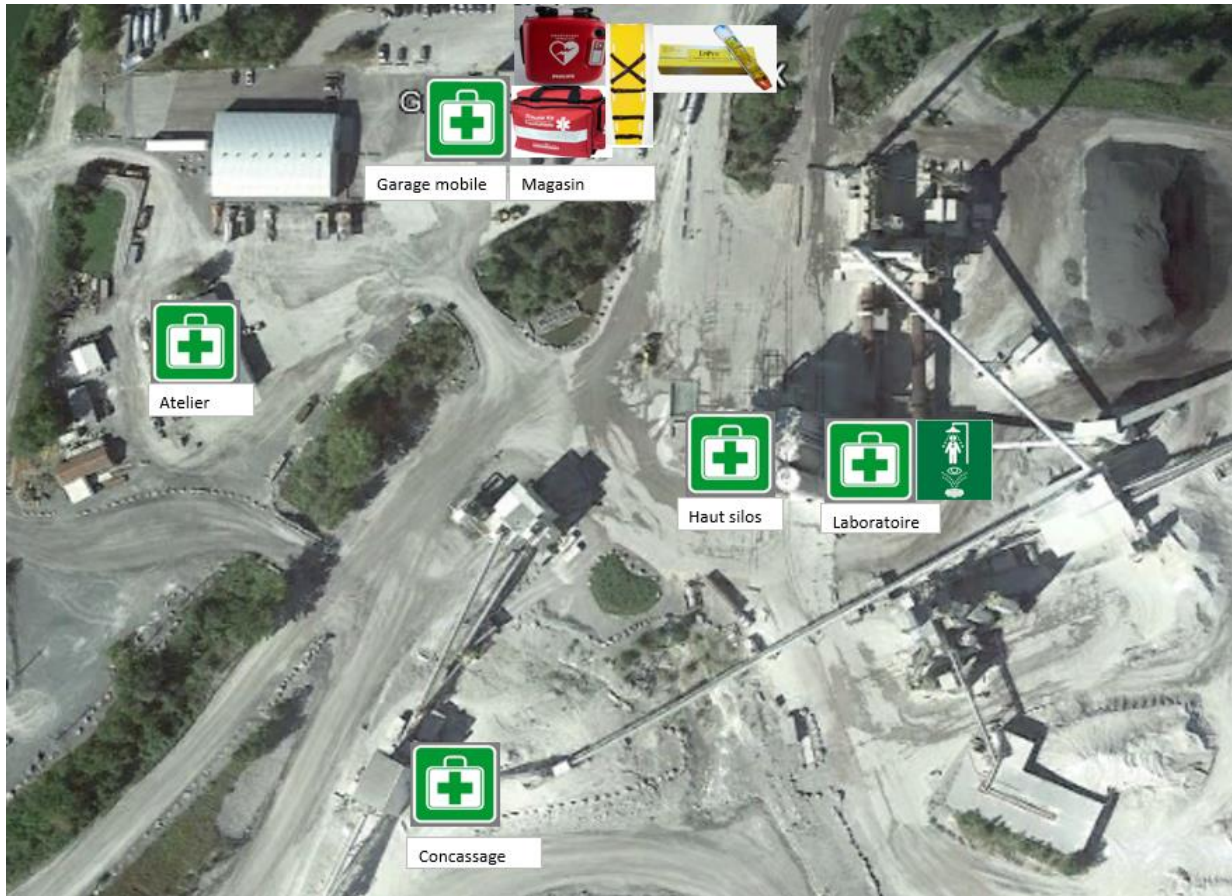
- Pour prévenir qu'un incident se reproduise, **rapporter tous les incidents** à votre personne ressource:
 - Passés proches (presque-accident),
 - Premiers soins,
 - Accidents,
 - Dommages matériels



8. Gestion des incidents – Premiers soins et douches oculaires



- Des secouristes sont disponibles sur le site
(trousses, défibrillateur et douches oculaires)



8. Gestion des incidents – Produits contrôlés (SIMDUT 2015/SGH)

- Fournir les FDS des produits que vous apportez
- Étiqueter tous les contenants secondaires

SIMDUT 2015

Éléments contrôlés :

- État solide, liquide ou gazeux inflammables
- État solide, liquide ou gazeux comburants
- Gaz sous pression
- Matériau corrosif pour les métaux au contact
- Matériau autoxydant
- Matériau toxique aiguë
- Matériau nocif pour la santé
- Matériau irritant ou sensibilisant
- Matériau infectieux

Protection personnelle :

- Lunettes
- Gants
- Masque respiratoire
- Vêtements de protection
- Bottes
- Masque protecteur

Précautions à prendre :

- Prendre le temps de bien lire les étiquettes des produits.
- Consulter la fiche de données de sécurité au besoin.
- Respecter les ratios de dilution.
- Ne jamais mélanger deux produits.
- S'assurer que les contenants soient toujours bien identifiés.
- Ne jamais identifier un produit à la couleur, l'odeur ou l'apparence.
- Utiliser l'équipement de protection personnelle recommandé.
- Connaître les mesures de premiers soins.

Comment lire une étiquette du fournisseur :

1. Identificateur du produit
2. Identificateur du fournisseur initial
3. Pictogrammes
4. Mention d'avertissement
5. Mention de danger
6. Conseils de précaution

Numéros de téléphone en cas d'urgence :

- 911 (Ambulance • Police • Incendie)
- 1-800-463-5060 (Centre anti-poison)
- 1-613-996-6666 (Centre antidote)
- 514-645-2753 (Ligne Info) www.lalema.com

REACTION

8. Gestion des incidents – Numéro d'urgence (secouriste, pompier...)

EN CAS D'URGENCE

- ▶ Appeler **450-248-3579**, vous serez automatiquement transféré au canal 1 ou
- ▶ Canal 1 directement sur la radio



- Communiquer: **«Nom, Besoin et Localisation»**
- Attendre 3 secondes afin d'entendre la réponse
- Vous communiquez avec des personnes qui ont des radios, chacun doit parler à tour de rôle.

8. Gestion des incidents – Évacuation



Une sirène en continu retentit , **ÉVACUER**

- ▶ Rendez-vous au point de rassemblement (stationnement à l'entrée de l'usine)
- ▶ **RAPPORTEZ-VOUS** - Tous les employés, sous-traitants et visiteurs sont comptés, attendez les instructions avant de quitter.

Note: Une sirène intermittente indique le début ou la fin d'un dynamitage.

Compléter le programme d'accueil

► À votre arrivée:

- Enregistrer votre présence à la balance
- Contacter votre personne ressource
- Obtenir le numéro d'urgence
- Compléter le questionnaire de cette formation d'accueil

Note: Chaque individu doit signer individuellement

